



**SOLIDARITÉS**

## **La politique régionale en faveur *des animaux de compagnie***

2020 - 2026



## ÉDITORIAL

Depuis le début de mon mandat, la Région Île-de-France a engagé une politique volontariste en faveur des animaux de compagnie, visant à renforcer la protection animale, leur place dans l'espace public ainsi que leur rôle auprès des Franciliens, notamment les plus fragilisés.

Dès 2020, j'ai ainsi confié une mission à Farida Adlani, vice-présidente chargée des Solidarités, de la Santé et de la Famille, à Sophie Deschiens, déléguée spéciale à la Région amie des animaux et à Sylvie Rocard, destinée à dresser un état des lieux des conditions de vie des animaux domestiques en Île-de-France. De ce travail est née une feuille de route régionale en faveur des animaux de compagnie, articulée autour de 37 mesures, dont la quasi-totalité a d'ores et déjà été mise en œuvre. Cette dynamique a d'ailleurs permis des avancées majeures, comme la reconnaissance dans la loi du droit, pour les résidents en EHPAD, d'accueillir leur animal de compagnie.

Pour faire vivre cette stratégie, nous nous sommes appuyés sur les principaux acteurs de la protection animale avec lesquels nous avons construit des partenariats solides, renouvelés en 2025 : la Société protectrice des animaux, la Fondation Brigitte Bardot et le Conseil régional de l'Ordre des vétérinaires. Ensemble, nous avons soutenu de nombreux projets de médiation animale à destination des personnes en situation de han-

dicap, des personnes âgées, des jeunes enfants et des personnes vulnérables, et nous avons favorisé l'accès à des soins vétérinaires solidaires pour tous.

Cette stratégie ambitieuse nous a aussi permis de mettre en œuvre le label « Ville amie des animaux de compagnie » pour valoriser les initiatives des communes en faveur de la promotion des animaux de compagnie en ville. Après trois éditions, plus de 110 communes ont été labellisées dans tous les départements franciliens. Forts de ce succès, nous avons élargi en 2026 ce dispositif à la protection de la petite faune sauvage, dans le cadre de la 4e édition de ce label.

Face aux situations d'urgence, la Région a su répondre présente. En 2022, lors de la guerre en Ukraine, nous nous sommes mobilisés aux côtés des associations pour accompagner les animaux des réfugiés, en apportant une aide concrète aux familles et en facilitant leur prise en charge vétérinaire. Nous avons également soutenu la reconstruction du refuge de Gennevilliers, aux côtés de la SPA, à hauteur de 2 millions d'euros, pour redonner vie au plus grand refuge d'Europe.

Cet engagement est une fierté. Il incarne les valeurs de solidarité et d'humanité que la Région porte au quotidien, et rappelle combien les animaux de compagnie contribuent, chaque jour, à enrichir et apaiser la vie de nombreux Franciliens, à tous les âges.



**Valérie PÉCRESE**  
Présidente de la Région  
Île-de-France



**Farida ADLANI**  
Vice-présidente chargée  
des Solidarités, de la Santé  
et de la Famille



**Sophie DESCHIENS**  
Déléguée spéciale  
à la Région circulaire  
et Amie des animaux

# INTRODUCTION

La réduction des fractures sociales et territoriales est une priorité de la Région Île-de-France depuis **2016 et s'est traduite par le lancement de la politique «Région solidaire», en 2018**. Cette démarche permet d'agir différemment en mobilisant tous les champs de compétence de la Région et en déclinant des moyens significatifs. Il s'agit aussi d'aider les Franciliens à être eux-mêmes les acteurs de la solidarité sur le territoire, en accélérant et stimulant les initiatives innovantes en matière de solidarité, en intervenant aux interstices, là où le modèle social français n'apporte pas, ou peu, de réponse.

La Région, qui a ainsi intégré la solidarité au cœur de son intervention, la décline aussi pour renforcer la place des animaux de compagnie sur le territoire, notamment auprès des personnes fragilisées. Ces actions s'inscrivent dans le prolongement de celles entreprises dans les domaines de la santé, du handicap, de la famille, ou encore de l'environnement.

En effet, les animaux de compagnie marquent de leur empreinte la vie quotidienne d'un grand nombre de



citoyens, les plus âgés comme les plus jeunes. Pour les personnes isolées et en situation de précarité, les animaux sont bien souvent les derniers compagnons, ceux qui aident à rester debout, à se sentir utile. S'il est du devoir d'une société de porter assistance aux personnes les plus vulnérables, il convient de réfléchir à la manière d'étendre cette solidarité aux animaux qui les accompagnent, de faire en sorte que ceux-ci soient nourris, soignés convenablement et qu'ils soient à l'abri de toute forme de maltraitance.

La cause animale est devenue un enjeu sociétal incontournable qui ne peut plus être ignoré. C'est pour toutes ces raisons que le Conseil régional d'Île-de-France a souhaité s'engager en faveur du bien-être des animaux de compagnie des Franciliens et d'un meilleur partage de l'espace public avec les animaux.

La Région Île-de-France s'inscrit ainsi comme le nouvel acteur incontournable de la protection animale.

## LE RAPPORT RÉGION ÎLE-DE-FRANCE AMIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE COMME ACTE FONDATEUR ET FÉDÉRATEUR

**La mission a procédé, lors de réunions thématiques et de visites de sites, à l'audition de l'ensemble des acteurs impliqués en faveur de la protection des animaux de compagnie ainsi que de la promotion de leur rôle social et thérapeutique. Pour compléter cette démarche, un questionnaire a été transmis à l'ensemble des maires d'Île-de-France afin d'identifier les problématiques, les bonnes pratiques ainsi que les besoins des communes pour repenser la place des animaux de compagnie dans l'espace public.**

Fort de ce travail, le rapport Région Île-de-France amie des animaux de

compagnie en février 2020 a été publié. Il décline une stratégie pour l'Île-de-France en 3 axes :

- Valoriser la place des animaux de compagnie au sein de l'Île-de-France ;
- Promouvoir le respect du bien-être animal ;
- Renforcer la place de l'animal de compagnie auprès des Franciliens.

36 propositions sont ainsi énoncées en février 2020. En cinq ans, une grande majorité des propositions ont fait l'objet d'une réalisation ou sont en cours de mise en œuvre.

3 grands partenariats ont été conclus avec des associations d'ampleur nationale dans la défense des animaux :

- La Société Protectrice des Animaux
- Le Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires
- La Fondation Brigitte Bardot

Les conventions de partenariat ont été renouvelées le 19 juin 2025 (délibération CP 2025-161) pour une durée de trois ans chacune.

# LE LANCEMENT DU LABEL RÉGIONAL, DÉMARCHE INÉDITE SUR LE PLAN NATIONAL



**La démarche de label Ville amie des animaux, initiée par la Région Île-de-France, associe 18 associations de protection animale. Avec ce label, chaque commune se voit récompenser d'un nombre de pattes, de 1 à 3, selon son engagement et la qualité des actions mises en œuvre en faveur de la promotion du bien-être animal, de la valorisation de la place des animaux de compagnie en ville et du renforcement de leur place auprès des citoyens les plus fragilités.**

Trois éditions se sont tenues, en 2020, en 2022 et en 2024. La seconde et la troisième édition de labellisation ont notamment permis aux communes disposant déjà d'une ou de deux pattes de concourir pour élever leur niveau de labellisation.

- La première édition de 2020 a permis de recueillir 69 candidatures. 20 villes ont reçu les encouragements du jury et **44 ont bénéficié d'une labellisation. Ainsi, 64% des communes candidates ont reçu une labellisation régionale.**

- Lors de la seconde édition, **58 villes ont déposé leur candidature, dont 35 nouvelles communes. 54 villes ont reçu une labellisation et 4 les encouragements du jury.**
- Pour la troisième édition, **62 villes ont déposé leur candidature. 26 communes ont postulé pour la première fois.**

Au total, sur les trois éditions, 110 villes ont été récompensées :

- 45 villes ont obtenu une patte,
- 48 villes ont obtenu deux pattes,
- 17 villes ont obtenu trois pattes, dont quatre avec félicitations.

Ce label, inédit à l'échelle nationale, inspire d'autres Régions, notamment la Région Grand Est et la Région Sud, toutes deux intéressées à mettre en place une initiative similaire.

L'animation du réseau des villes labellisées prend forme par l'organisation de groupe de travail, notamment pour aborder les consultations vétérinaires solidaires, ou par le relais d'information sur les

événements organisés au sein des communes.

Une soirée de remise des trophées et de partage de bonnes pratiques a également été organisée, en présence des élus municipaux et des associations locales, au sein des locaux de la Région Île-de-France, en 2023 et en 2024.

Fort de ce succès, la Région Île-de-France lance en 2026, la 4<sup>e</sup> édition de ce label avec une nouveauté majeure : l'ajout d'un 4<sup>e</sup> axe dédié à la protection de la petite faune sauvage. À cette occasion, 5 nouveaux partenaires rejoignent la démarche initiée : You Care, Action Protection animale, PlayDogs, Fédération Gammelles Pleines et Solidarité Peuple Animal.

# LE DÉPLOIEMENT D'UNE POLITIQUE DE SOUTIEN FINANCIER D'ENVERGURE

Le règlement d'intervention « La Région Île-de-France amie des animaux de compagnie », adopté lors de la commission permanente du 1er juillet 2020 (délibération CP 2020-281), permet de soutenir financièrement les projets qui ont pour but :

- De favoriser la santé et le bien-être des animaux de compagnie, de lutter contre la maltraitance et l'abandon ;
- De promouvoir le partage de l'espace public ;
- De permettre l'accueil des animaux de compagnie dans des structures adaptées en vue de leur adoption ;

Sont également éligibles aux subventions régionales les projets créateurs de lien social et bénéfiques à l'économie locale, ainsi que les projets permettant de renforcer la place des animaux de compagnie auprès des personnes fragilisées.

Les règles de financement sont les suivantes :

- La subvention régionale s'élève à 50 % maximum dans la limite de 100 000 €

Depuis 2020, 41 projets ont été soutenus, pour un montant total de **2,4M€**.

## FOCUS AIDE DÉPLOYÉE À LA SUITE DE LA GUERRE EN UKRAINE :

*Un soutien majeur dans la prise en charge des animaux de réfugiés ukrainiens*



### Soutien de 10 000 € à l'association YouCare en 2022 :

Prise en charge des animaux réfugiés ukrainiens, réalisation de suivis vétérinaires réguliers, aide matérielle aux familles réfugiées.



### Soutien de 10 000 € à la Fondation Brigitte Bardot en 2022 :

Aide en alimentation et en matériel aux détenteurs d'animaux de compagnie en provenance d'Ukraine. Mise en place d'un partenariat avec l'association Vétérinaire Pour Tous pour la prise en charge du suivi vétérinaire obligatoire.



### Soutien de 10 000 € à la SPA en 2022 :

Aide aux associations gérantes de centres d'hébergement ou de transit (Coallia, Aurore, Emmaüs Solidarité) accueillant des réfugiés ukrainiens par un soutien matériel et alimentaire à l'accueil des animaux de compagnie de ces derniers.

## Les thématiques financées :

THÉMATIQUES	NOMBRE DE DOSSIERS VOTÉS	ASSOCIATIONS CONCERNÉES	MONTANT VOTÉ
Refuge animalier	6	SPA, Association Chats des Rues, Protection féline des Ulis et alentours	1 944 285 €
Éducation animale	2	Centre Indépendant d'Education de chiens guide du cœur Handi'Chiens	118 000 €
Sensibilisation des différents acteurs	4	Ethics For Animals, Handi'Chiens, Ville de Suresnes, Ani'Meaux	80 000 €
Médiation animale auprès du public fragilisé	8	Terpta, Ani'Med, Une patte tendue, Coordinov, Centre hospitalier Théophile Roussel, Les pattounes de Théo, Paroles de chien	227 710 €
Lutte contre l'abandon	3	Fondation Brigitte Bardot, Levallois l'Amie des chats, L'animal en ville	15 250 €
Soins aux animaux	3	Chats Libres de Bougival, L'Association de protection animale canaveroise, Vétérinaires pour tous	53 600 €
Stérilisation	2	L'association Ver Luisant, Association Chat d'Oc	5 900 €
Prise en charge des animaux de compagnie	4	SPA, YouCare, Brigitte Bardot	50 000 €
Aménagement public	10	Commune d'Ermont, Commune de Charenton-Le Pont, Commune de Rueil-Malmaison, Commune de Boulogne-Billancourt, Commune de Montereau Fault Yonne, Commune de Chennevières-sur-Marne, Commune de Chevilly-Larue, Commune de Bagnolet, Commune de Montesson, Commune des Mureaux	165 641 €



### BILAN ANNÉE 2025

Le premier semestre de l'année 2025 a permis le **renouvellement des conventions de partenariat avec les trois grands partenaires de la politique en faveur des animaux : SPA, Fondation Brigitte Bardot et Ordre des Vétérinaires d'Île-de-France**. Par ailleurs, le soutien régional s'est orienté vers des projets communaux en faveur de nouveaux lieux de

détente et de soin pour les animaux de compagnie. En mars 2025, une subvention de **100 000 €** a été accordée à la commune de Chennevières-sur-Marne pour la création d'une Maison de l'animal. En juin 2025, une subvention de **20 000 €** a été accordée à l'association YouCare pour le développement de son activité de soin.



## FOCUS SPA : NOUVEAU REFUGE SPA DE GENNEVILLIERS (92)

Dès 2020, la Région Île-de-France a renforcé son engagement en faveur de la protection animale en nouant un partenariat avec la Société Protectrice des Animaux (SPA). Cette collaboration s'est notamment traduite par un soutien financier majeur de la Région à hauteur de près de 2 millions d'euros pour la construction du nouveau refuge de la SPA à Gennevilliers. Plus largement, la Région accompagne la création et la modernisation des refuges, facilite l'accès aux soins vétérinaires pour les personnes en situation de précarité et soutient des campagnes de stérilisation et de sensibilisation à la protection animale.

Inauguré en novembre 2024, le nouveau refuge-fourrière SPA de Gennevilliers constitue une réalisation emblématique de cet engagement. Plus grand refuge d'Europe, il remplace le site historique de Grammont, qui a accueilli animaux et visiteurs pendant plus de cinquante ans. Ce nouvel équipement marque également une étape importante dans l'histoire qui unit depuis plus d'un siècle la SPA et la ville de Gennevilliers.

Situé au cœur du principal bassin de population européen, regroupant Paris et sa petite couronne, ce territoire devait pouvoir compter sur un refuge à la hauteur de ses enjeux.

Avec ce nouveau site, la SPA déploie un concept innovant de « refuge nouvelle génération » articulé autour de trois priorités :

- Le bien-être animal, grâce à des boxes chauffés, des espaces de détente individuels végétalisés et une meilleure régulation thermique des bâtiments;
- L'ouverture au public, avec des espaces d'accueil favorisant la rencontre entre les animaux et les visiteurs, ainsi qu'une ferme pédagogique destinée à sensibiliser les plus jeunes;
- L'exemplarité environnementale, à travers un système de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage et le nettoyage, l'installation de 572 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques et la création d'une toiture végétalisée contribuant au confort thermique du site.

Ce refuge illustre ainsi la volonté commune de la Région Île-de-France et de ses partenaires de concilier protection animale, accueil du public et transition écologique.



© Aymeric Guillonnet

## FOCUS SUR DES PROJETS EMBLÉMATIQUES SOUTENUS DANS LE CADRE DE CETTE POLITIQUE

- 🐾 L'aide à la **Fondation Brigitte Bardot** avec une subvention de **10 000 €** pour l'achat d'un véhicule pour **venir au secours des chats abandonnés ou maltraités**, afin de leur apporter les soins vétérinaires nécessaires et les placer dans les refuges.
- 🐾 Le soutien du **Centre Indépendant d'Éducation de chiens guide du cœur** avec une subvention de **18 000 €** pour leur permettre d'acquérir, d'élever, d'éduquer, de remettre et suivre gratuitement des chiens-guides aux personnes déficientes visuelles.
- 🐾 Le soutien à la nouvelle **Maison Handi'Chiens** qui constituera la base de vie de l'Unité Territoriale en Île-de-France avec une subvention à hauteur de **50 000 €** permettant ainsi sa participation aux sensibilisations des lycées, des acteurs de la mobilité et des signataires de la charte Ville amie des animaux.
- 🐾 Le déploiement des **consultations vétérinaires solidaires** à tarif modéré ou gratuites, par le soutien à l'association Vétérinaires pour Tous, à hauteur de 50 000 €, dans le cadre du bouclier social voté en 2022, pour lutter contre la précarité en Île-de-France.
- 🐾 En soutien aux **personnes en situation de handicap auditif**, l'association **Une patte tendue**, qui remet des chiens dits écouteurs à des enfants, adultes ou séniors avec un déficit auditif ou un polyhandicap, a été soutenue à hauteur de 30 000 € en 2022 et de 20 000 € en 2024.

Le Budget Participatif Écologique, ouvert aux collectivités, aux associations et à toutes les personnes morales franciliennes souhaitant porter un projet écologique et solidaire, a permis de financer 31 projets en 2024 et 30 projets en 2025 en faveur des animaux, pour un montant total de 382 000 €.

Parmi les projets soutenus figurent notamment l'installation de ruchers pédagogiques dans plusieurs communes franciliennes : à Fontenailles (6 000 €), Jouy-le-Moutier (10 000 €), Pontoise (1 000 €) ou encore au Centre hospitalier de Bligny à Briis-sous-Forges (8 000 €).

Le dispositif a également permis la création de caniparcs à Deuil-la-Barre (10 000 €), Morsang-sur-Orge (9 000 €), ainsi qu'à Bessancourt et Breuillet (9 000 € chacun), pour offrir aux chiens des espaces de jeux adaptés.

Enfin, plusieurs projets dédiés à la préservation de la biodiversité ont été soutenus, comme l'installation d'hôtels à insectes à Poissy (10 000 €) et Taverny (4 000 €), ou encore la création de nichoirs et d'abris pour la faune locale à Vanves (3 000 €) et Tremblay-en-France (3 000 €).







**Région Île-de-France**

2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
Tél.: 0153855385

**[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)**

 [RegionIleDeFrance](https://www.facebook.com/RegionIleDeFrance)  
 [iledefrance](https://twitter.com/iledefrance)  
 [iledefrance](https://www.instagram.com/iledefrance)